



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

EXTRAIT DE L'ARRETE PREFECTORAL N° 2018 - 025
portant renouvellement d'agrément de la Société PIECES AUTO OCCASION (P.A.O)
sise ZI les Molières – 11170 PEZENS
pour ses installations de stockage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage
Agrément n° PR-11-000001 D

ARTICLE 1

La Société PIECES AUTO OCCASION (P.A.O) est agréée pour effectuer la dépollution et le démontage des véhicules hors d'usage, pour son établissement situé ZI les Molières – 11170 PEZENS, occupant une superficie totale de 23 170 m².

ARTICLE 2

L'agrément est délivré pour une durée de 6 ans à compter de la date de la notification du présent arrêté.

La copie intégrale du présent arrêté est tenue à la disposition du public à la Préfecture de l'Aude DPPPAT/BEAT et en mairie de PEZENS.

Carcassonne, le **21 JUIN 2018**

Le Préfet

signé

Alain THIRION